

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Labrecque

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, Suzanne Couture secrétaire-trésorière directrice générale de la susdite municipalité, que le conseil à la séance ordinaire du 14 janvier 2019 a adopté le règlement No 372-19

Intitulé : « RÈGLEMENT »

Règlement ayant pour objet de déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Labrecque ce 10 ième jour de décembre deux mille dix-neuf.

Suzanne Couture, sec.-trés. d.g.

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Suzanne Couture, secrétaire-trésorière directrice générale, résidant à Labrecque certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Entrée Centre communautaire et Caisse populaire.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10 ième jour de décembre deux mille dix-neuf.

Suzanne Couture, sec.-trés. d.g.